

École élémentaire
4^E rue du Bourg
68720 HOCHSTATT
03 89 06 37 33
ce.0681408L@ac-strasbourg.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 8 NOVEMBRE 2021

Présents

- Mme WEISS, adjointe au maire
- M. OBERLÉ, directeur ALSH (périscolaire)
- Mmes MARCHAL, SCHMITT, HARTMANN, NEVES, MULLER, CORSICO et SCARAVELLA, représentantes des parents
- Mmes ARBONA, BISCHOFF, FERRY, GENEWE, GESSIER, KAUFFMANN et MONNOT-MARCHAND, enseignantes
- Mme DI CESARE, accompagnante des élèves en situation de handicap
- M. WOEHL, directeur

Absents excusés

- M. HECKLEN, maire
- Mme GANZITTI, inspectrice de l'Éducation nationale
- Mme CHOLLEY, accompagnante des élèves en situation de handicap

Le directeur ouvre la séance à 17h15, accueille les participants et rappelle l'ordre du jour.

1. Installation du nouveau conseil d'école

M. Woehl félicite les parents qui ont été élus lors des élections des représentants des parents d'élèves du 8 octobre 2021. Sur 184 inscrits, il y a eu 126 votants, soit une participation d'environ 68%, pourcentage nettement supérieur à celui de l'année dernière (57%). Le vote s'est fait uniquement par correspondance. Le directeur remercie les parents qui ont participé à la préparation matérielle des élections.

Sur 126 votants, il y a eu 117 suffrages exprimés, 9 bulletins blancs ou nuls. Les parents titulaires sont Béline Marchal, Laëtizia Schmitt, Julia Hartmann, Juliette Neves et Elodie Muller. Stéphanie Corsico et Audrey Scaravella sont les parents suppléants.

M. Woehl précise le fonctionnement et les attributions du conseil d'école puis procède à l'installation du nouveau conseil d'école.

2. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 15 juin 2021

Le directeur relit le compte rendu du conseil d'école et remercie la municipalité pour les travaux engagés.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Bilan de rentrée

Le directeur présente l'équipe pédagogique. Il y avait 112 élèves le jour de la rentrée (55 filles et 57 garçons). Aucun mouvement n'a eu lieu entre la rentrée et le jour du conseil d'école. 2 élèves devraient rejoindre l'école en février ou mars 2022 (1 ULIS, 1 CE2). Il détaille les répartitions par niveau, par classe et par commune.

Répartition par niveau (hors ULIS)

CP	24 élèves
CE1	29 élèves
CE2	18 élèves
CM1	13 élèves
CM2	18 élèves

Répartition par classe

CP	Mme Ferry	18 élèves
CE1	Mme Genewe et Mme Kauffmann	20 élèves
CP-CE1	Mme Arbona	15 élèves (6 CP et 9 CE1)
CE2-CM1	Mme Gessier	24 élèves (18 CE2 et 6 CM1)
CM1-CM2	M Woehl et Mme Bischoff (mardi)	25 élèves (7 CM1 et 18 CM2)
ULIS	Mme Monnot-Marchand	10 élèves

Répartition par commune (15 communes)

Hochstatt	80 élèves
Froeningen	9 élèves
Mulhouse	4 élèves
Aspach-le-Bas	3 élèves
Brunstatt-Didenheim	3 élèves
Heidwiller	2 élèves
Pfastatt	2 élèves
Spechbach	2 élèves
Buethwiller	1 élève
Cernay	1 élève
Illfurth	1 élève
Lutterbach	1 élève
Riedisheim	1 élève
Tagolsheim	1 élève
Zillisheim	1 élève

Le directeur se réjouit que la 5^e classe (hors ULIS) a pu être sauvegardée. Dans le cas contraire, il aurait fallu créer un CP de 24 élèves et un CE1 de 29 élèves. Il remercie l'inspectrice de la circonscription et les syndicats pour leur soutien.

Les réunions de rentrée ont été fréquentées par 79 familles sur 111 présences possibles, soit un pourcentage de présence de 69% (80% en 2020, 77% en 2019, 72% en 2018, 69% en 2017). A signaler la bonne fréquentation aux réunions des classes de CP et CP-CE1 (83% et 87%).

4. Présentation du dispositif ULIS

Mme Monnot-Marchand rappelle au conseil d'école en quoi consiste le dispositif ULIS (classe spécialisée qui accueille des enfants qui ont une reconnaissance de handicap) et son fonctionnement (alternance entre des prises en charge spécifiques assurées par

l'enseignante de l'ULIS et des temps de scolarisation en inclusion dans les autres classes de l'école). Mme Monnot-Marchand est aidée par Mme Cholley, accompagnante d'élèves en situation de handicap (aide collective) et par Mme Di Cesare, accompagnante d'élèves en situation de handicap (aide individuelle).

5. Projet d'école

M. Woehl rappelle les objectifs retenus en 2018.

- renforcer la cohérence du parcours en sciences et améliorer les transitions entre cycles et entre établissements (axe 1) ;
- construire la coopération à l'école (axe 2) ;
- inclure les élèves en situation de handicap (axe 3).

Il cite quelques actions qui seront menées durant cette année scolaire (si la situation sanitaire le permettra) :

- organiser des ateliers de sciences pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 ;
- organiser une sortie à dominante scientifique pour toutes les classes ;
- organiser une classe de découvertes à dominante scientifique pour les classes volontaires.

Le directeur présente l'organisation des APC (activités pédagogiques complémentaires). Elles sont organisées le mardi de 16h00 à 17h00 (30 séances du 28/09/2021 au 14/06/2022) pour toutes les classes. Quelques séances supplémentaires auront lieu en période 4 le jeudi de 16h00 à 17h00 (6 séances du 24/02/2022 au 31/03/2022) uniquement pour le CE2-CM1. Les parents seront à chaque fois informés avant les vacances qui précèdent la période concernée.

Le conseil d'école valide le projet présenté.

6. Informations pédagogiques

a. RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté)

Il est toujours composé de la psychologue scolaire, Mme Erhart et d'une enseignante spécialisée, Mme Abraham. L'enseignante spécialisée est intervenue auprès de 2 enfants de l'école en période 1 et continuera ses interventions en période 2 auprès des mêmes enfants.

b. Allemand

Une demande d'intervenant(e) en allemand a été faite pour deux classes. Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 bénéficieront de l'intervention de Mme Humbert-Peignois à hauteur de 45 minutes pour chacune d'elles. Dans les classes de CP et CE1, les enseignantes assurent l'enseignement de l'allemand. Au CP-CE1, Mme Ferry assurera cet enseignement (échange de service).

c. USEP (union sportive de l'enseignement du 1^{er} degré)

L'école s'est à nouveau affiliée à l'USEP cette année. Les élèves participeront aux rencontres départementales suivantes :

- | | |
|-----------|---|
| • CP | unihockey, gymnastique et multi-sports |
| • CP-CE1 | unihockey, gymnastique et multi-sports |
| • CE1 | gymnastique et multisports |
| • CE2-CM1 | tchoukball, handball et crosse québécoise |

- CM1-CM2 basket, gymnastique, handball, festifoot et encadrement gymnastique cycle 2
- ULIS en fonction des inclusions.

Les classes participeront également à des rencontres internes à l'école (course longue mardi 14 décembre 2021 et athlétisme au stade de Hochstatt en fin d'année scolaire). Le directeur rappelle que l'organisation de toutes ces rencontres est conditionnée par la situation sanitaire.

Le directeur rappelle que l'USEP est le support financier de l'école. Il remercie la municipalité pour la subvention 2021 et pour le rattrapage de la subvention 2019 qui avait été oubliée. Une assemblée générale se tient tous les ans. La prochaine aura lieu lundi 22 novembre 2021.

d. Natation

Les élèves de toutes les classes participent(eront) à un cycle de natation. Les classes de CM1-CM2, CE1, CE2-CM1 et ULIS vont à la piscine de Tagolsheim le jeudi matin depuis le 23 septembre et termineront le 16 décembre 2020 (soit 10 séances). Les classes de CP et CP-CE1 iront à Tagolsheim le jeudi matin du 7 avril 2022 au 23 juin 2022 (soit 9 séances). Le directeur remercie les bénévoles qui participent à l'encadrement des séances (Mmes Ambiehl et Tribout et M. Aymonin). Cette année, deux bénévoles ont suivi la formation proposée (M. Dirrig et M. Erb). Le directeur a également sollicité un professeur des écoles retraité (M. Manet) pour encadrer parce qu'il n'y avait pas suffisamment de parents volontaires.

e. Livret scolaire unique

Rappel du choix de l'équipe pédagogique : 2 bilans périodiques (début février et fin juin).

f. Conseil des élèves

Toutes les classes ont organisé des élections pour désigner des représentants qui siègeront au conseil des élèves. La première réunion se tiendra mardi 30 novembre si la situation sanitaire le permet.

g. Enseignement de langue vivante étrangère

Le directeur rappelle que les cours ne sont pas dispensés à Hochstatt (pas assez de demandes sur la commune) mais dans des écoles avoisinantes (par exemple l'italien à Brunstatt).

h. Actions particulières (1^{er} trimestre)

- Toute l'école

- Participation à l'action « Les incorruptibles »

Les élèves de l'école sont invités à lire une sélection d'ouvrages, à se faire un avis et à voter pour leur livre préféré (mai 2022).

- Participation à la semaine ELA

Les élèves ont visionné un DVD de sensibilisation et prêté symboliquement leurs jambes aux enfants malades en courant le 22 octobre 2021.

- Sortie au cinéma Palace d'Altkirch

Dans le cadre du festival Augenblick, tous les élèves de l'école iront voir un film en langue allemande le vendredi 12 novembre 2021.

- CP, CP-CE1 et ULIS : Semaine du gout

Les enfants ont préparé des recettes d'automne.

- CP : Projet de correspondance avec une classe du Bénin
- ULIS : Projet « Ateliers radio » en partenariat avec Radio Quetsch
- CM1-CM2 : Participation à la semaine ELA
Le CM1-CM2 a planché sur la dictée spécialement écrite pour ELA. La classe a également recueilli des dons pour l'association ELA (environ 800 euros).

i. Classe de découvertes

Les classes de CP-CE1 et CM1-CM2 ainsi que le dispositif ULIS ont un projet de classe de découvertes à Orbey au mois de juin (du lundi 6 juin au vendredi 10 juin, soit 4 journées et 4 nuitées). La participation demandée aux familles n'est pas encore établie mais elle se situe généralement aux alentours de 140 euros. Le directeur demande au conseil d'école l'autorisation de dépasser ce montant si cela s'avère nécessaire.

Le conseil d'école répond à cette demande en votant favorablement à l'unanimité.

7. Évaluations CP et CE1

Les enseignants présentent les évaluations nationales CP et CE1 (dans les domaines du français et des mathématiques) que les enfants ont passées en septembre. De nouvelles évaluations auront lieu fin janvier pour les CP. Les enseignants ont rencontré les parents pour présenter les résultats de leur enfant.

8. Règlement intérieur, charte de la laïcité et charte informatique

Le directeur propose au conseil d'école la nouvelle mouture du règlement intérieur qui ne présente que quelques petites modifications (voir le point 4.6 concernant la tenue vestimentaire).

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

La charte de laïcité sera jointe au règlement intérieur de l'école comme tous les ans. La charte informatique sera lue et discutée dans les classes.

9. Situation sanitaire

Le directeur présente le protocole et le cadre de fonctionnement. Il se félicite qu'aucune classe n'ait dû fermer. Il rappelle l'importance des gestes barrières et l'organisation mise en place à l'école élémentaire. Il précise que les classes sont équipées de capteurs qui mesurent la concentration en CO2 ce qui permet de déterminer la fréquence d'aération nécessaire. Il remercie les parents pour leur concours ; il rappelle qu'ils doivent surveiller leur enfant avant qu'il ne parte à l'école (la température doit être inférieure à 38°C) et déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer.

10. Sécurité (protocole de surveillance, registres...)

Le directeur présente le protocole de surveillance. Trois espaces ont été définis (cour du haut, plateau et cour du bas). Les classes occupent un espace dédié chaque jour.

Un exercice d'évacuation « incendie » a été organisé le 5 octobre 2021. Toutes les classes ont rejoint le point de rassemblement (plateau sportif) en 2 minutes et 40 secondes. Un exercice PPMS Attentat-Intrusion sera organisé avant les vacances de Noël.

Le directeur remercie la municipalité pour l'équipement en baudrier des CE1. Il rappelle que les enfants de la commune en reçoivent un premier à leur entrée à l'école maternelle (en petite section) et un second en classe de CE1. L'équipe pédagogique rappelle que tous les enfants devraient être en possession de leur baudrier tous les jours (et plus particulièrement de novembre à mars). Mme l'adjointe précise que les parents dont les enfants ont perdu leur baudrier peuvent en récupérer un nouveau à la mairie.

Un panneau de signalisation a été placé à l'entrée de la rue du Bourg pour inciter les automobilistes à faire attention aux écoliers. C'est la classe de CM1 de Mme Gessier qui avait travaillé l'an dernier sur ce projet.

11. Information sur le bilinguisme

M. Woehl informe le conseil d'école des localisations des pôles bilingues à Brunstatt, Zillisheim et Tagolsheim.

12. Travaux et équipement

Les demandes de travaux sont les suivantes :

- peinture et isolation de la salle 5 (ancienne demande) ;
- mise en place d'un sur-filet sur les filets au-dessus des buts de handball ;
- installation d'étagères de rangement pour le matériel de sport dans le hall du rez-de-chaussée ;
- peinture des murs du hall du rez-de-chaussée (ancienne demande) ;
- peinture des murs et du plafond de la BCD (ancienne demande) ;
- remplacement du revêtement de sol de la BCD ;
- pose de dalles au niveau de la sortie jardin salle 4 (ancienne demande) ;
- mise en place d'un portail et fermeture du plateau sportif (ancienne demande) ;
- remplacement du grillage du plateau sportif.

Les demandes d'équipement sont les suivantes :

- nouvelle boîte aux lettres ;
- achat de 2 ordinateurs portables (salles 1 et 3) ;
- achat de 2 fauteuils de bureau (salles 5 et 6) ;
- renouvellement de mobilier scolaire ;
- installation de hauts-parleurs à côté des vidéo-projecteurs.

13. Périscolaire

M. Oberlé précise que ce sont environ 110 enfants qui fréquentent le périscolaire sur la pause méridienne et 70 après les cours de l'après-midi. Il présente quelques projets qu'il va initier avec son équipe. Il est prévu un travail autour de la parentalité en partenariat avec les parents de l'AOSE (association des œuvres socio-éducatives) de Hochstatt en organisant des ateliers « jeux de société », un spectacle et un débat. Il a également un projet d'échange avec un centre périscolaire de Martigues autour du thème de l'écocitoyenneté.

M. Woehl précise que les transferts école-périscolaire se déroulent parfaitement bien.

14. Divers

Mme Weiss précise que St Nicolas passera à l'école lundi 6 décembre aux alentours de 9 heures.

Le directeur donne les dates des conseils d'école des 2^e et 3^e trimestres : les mardis 1^{er} mars 2022 et 28 juin 2022 à 17h30 et clôt le conseil d'école à 19h25.

Le directeur
Pierre Woehl